



ELEPHANT BLANC Association loi 1901,

déclarée à la Préfecture de Gironde – France

Siège social : 12 rue du Languedoc 33 290 BLANQUEFORT

Email : secretariat.eb.mgmoc@gmail.com

Website: <http://elephantblanc-cambodge.com>

Facebook: <http://www.facebook.com/EB.association>

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2016

Liste des présents :

Marie Laurence Bon – Marie-Odile Chevalier-Caroline Desroches -Noëlle Dulaurans –Pascale Gautier-Marielle Guillon-Rachel Jacquemin – Frédérique Lecront- Chantal Limerat- Florian Benisti-Antoine Lartigue-Serge Rivière

+ 5 pouvoirs pour le vote

Désignation du président de séance et du secrétaire de séance :

Président de séance : Serge Rivière

Secrétaire de séance : Frédérique Lecront

LE MOT DE LA PRESIDENTE :

L'objectif de cette assemblée générale extraordinaire est de réfléchir sur un projet de réorganisation suite à 2 nouveaux éléments rencontrés ces derniers mois :

-Le ministère nous demande de déménager le local de Phnom Penh vers un quartier plus défavorisé. Effectivement, Chhroy Changvar est en pleine expansion économique et sa population change rapidement.

-L'orphelinat de Kien Kleang va bientôt déménager (courant 2016) pour s'installer vers Phnom Penh Thmey, ce qui est très éloigné de Chhroy Changvar.

Les répercussions sur notre centre :

Les jeunes de KKO ne pourront plus fréquenter notre centre du fait de la distance. De plus, beaucoup d'entre eux ont déjà quitté l'orphelinat, soit parce qu'ils ont été renvoyés dans leurs familles, soit volontairement. Il ne reste à l'orphelinat que les plus jeunes.

Notre centre n'aura plus de raison d'être d'autant plus qu'il sera entouré de familles plutôt nanties.

La question de la fermeture de notre centre à Chhroy Changvar se pose comme une conséquence. Si l'association veut pouvoir continuer ses actions de façon la plus profitable aux jeunes, nous devons donc envisager une réorganisation.

Lors d'une réunion de bureau nous avons réfléchi à ces différents paramètres qui nous conduisent à ce questionnement:

L'aspect financier : le centre représente un coût important. Ne serait-il pas plus judicieux de répartir nos aides différemment d'autant plus que le gouvernement nous demande de nous délocaliser et que notre agrément avec le ministère des affaires sociales doit être renouvelé en 2017

Koh Kong reste une priorité dans la mesure où c'est une région très défavorisée. Le ministère des affaires sociales nous a confié la gestion financière de cet orphelinat. Ne serait-il pas préférable de centrer nos aides sur ce site ?

Il n'est pas question d'abandonner notre soutien auprès des jeunes de Phnom Penh. Comment l'organiser au mieux ?

Nous avons l'entière responsabilité des deux jumelles handicapées Channy et Channa. Quelle solution serait la plus adéquate pour leur éducation ?

Nous devons tenir compte de nos employés, notamment nos nounous de Phnom Penh Gneup et Channeth ainsi que Sovann notre éducateur.

Etat des lieux 2015-2016 :

1 - Koh Kong :

Il y a maintenant 24 jeunes. Nous avons dû nous séparer en juillet 2015 du professeur d'anglais qui était trop souvent absent. Les enfants suivent maintenant les cours d'anglais gratuitement dans une école et les cours sont de qualité et diplômant

Cela nous a permis de recruter une aide pour notre nounou Thary qui peut maintenant prendre des jours de congé.

Les jeunes ne sont pas tous parrainés, notamment les plus âgés (en 2015, 8 enfants sont parrainés + Yolle, en 2016, nous devrions avoir 10 enfants parrainés + Yolle). Bien que les parrainages soient individuels, le centre fonctionne sous forme de parrainage collectif en ce qui concerne les soins, la nourriture et le matériel.

2 – L'aide aux études:

Nous soutenons actuellement 19 jeunes dans leur scolarité dont 3 de Koh Kong.

Université : Phnom Penh 5, Koh Kong 2

Formation professionnelle à PSE (Pour un Sourire d'Enfant) : 3 (cuisine, tourisme hôtelier, esthétique)

Scolarité collège à PSE : 1 Phnom Penh, 1 Koh Kong

Ecole spécialisée Kroussar Thmey : 2 (les jumelles de Phnom Penh)

Apprentissage spécialisé ACH (Action Cambodge Handicap) : 1 de Phnom Penh

Cours supplémentaires en grade 12 (Lycée en terminale) : 1 de Phnom Penh

Musique (association Music Art School) : 1 de Phnom Penh

Beaux arts: 1 de Phnom Penh.

3 grands ont terminé leurs études, sont autonomes et ont un travail. 4 autres étudiants ont un travail qui leur permet de se financer partiellement. L'aide de EB est ponctuelle (santé, lunettes, hébergement le temps de trouver un logement...)

3 – Les bénévoles :

Nous avons actuellement 11 candidatures. Le processus de sélection est le suivant :

Courrier avec CV et lettre de motivation

Entretien lors d'une rencontre physique ou par Skype.

4 – Adhérents :

En 2015, nous avons eu au global 116 donateurs dont 94 adhérents (17 bénévoles, 14 parrainages collectifs, 31 parrainages individuels et 32 donateurs).

5 – Présence du bureau au Cambodge:

Jusqu'à présent, Marie-Laurence, la présidente était à temps plein sur place. Des obligations familiales l'ont obligée de rentrer en France en Juillet 2015. Elle prévoit une visite de 3 mois par an au Cambodge, a minima.

Marielle, la vice présidente, y va aussi deux fois, soit 2 mois et demi par an.

Nos propositions de réorganisation dans la perspective d'une fermeture du centre de Phnom

Penh :

- **Koh Kong** : poursuivre et intensifier notre aide.

- **Phnom Penh** : Accompagnement dans les études : poursuivre les bourses d'études et attribuer à chaque jeune concerné un montant mensuel pour son logement et sa nourriture. Cela permettrait à chacun de vivre non loin de son lieu de scolarité. Il en serait de même pour les jeunes qui sont encore à l'orphelinat car l'éloignement du nouvel emplacement leur pose problème. Nous favoriserions les colocations par mesure économique. L'aide se poursuivrait pour les étudiants à venir. Les jeunes sont en relation avec nous par mail, par facebook et ils ont tous le numéro de téléphone de notre éducateur Sovann.

- **Les jumelles Channy et Channa** : l'idée serait de louer un appartement près de leur école spécialisée avec notre nounou Gneup. Cette solution dépend de l'accord de madame Gneup. En cas de refus, nous embaucherions une autre nounou. Les visites de l'éducateur seront régulières. Cette solution est prévue jusqu'à leurs 18 ans, âge où elles pourront intégrer ACH (Action Cambodge Handicap) qui ne prend que des jeunes majeurs.

- **Les employés au centre de Phnom Penh** :

Matt : notre contrat avec le professeur d'anglais ne serait pas renouvelé. Cela ne nuira pas aux jeunes car hélas très peu d'entre eux fréquentent ses cours pour différents raisons (scolarité, motivation, travail...).

Un terme sera également mis au contrat du professeur de khmer, qui intervient essentiellement en soutien des plus jeunes du quartier.

Sovann : il poursuivrait sa mission d'éducateur. Liaison avec les écoles, centres de formations, université, familles, ministère. Il serait appelé à aller à Koh Kong pour rencontrer les adolescents et définir avec eux leurs projets d'études.

Gneup : elle serait employée comme famille d'accueil pour les jumelles (cf précédemment)

Channeth : Nous l'avons embauchée au centre de Phnom Penh, en Avril 2015, comme nounou pour les jumelles. Channeth a un bébé de 2 ans. Nous comptons lui proposer d'aller travailler avec Thary à Koh Kong.

Conclusion

La fermeture du centre de Phnom Penh est pour nous une déception mais notre association doit s'adapter aux décisions du pays où nous oeuvrons, comme la demande de délocalisation du centre et le déménagement de l'orphelinat de Kien Kleang.

En revanche, nous avons la grande satisfaction de constater que notre aide depuis ces dernières années a porté ses fruits. Nombreux sont les jeunes qui maintenant ont un travail ou bien sont installés dans leurs études /formation. Nous connaissons bien chacun d'entre eux, ils ont bien repéré l'aide que nous pouvons leur apporter et ils n'hésitent pas à nous contacter, nous envoyer les résultats à leurs examens ou nous raconter leurs « états d'âme » pour certains. Cet aspect humain est l'avantage d'une petite association.

Dans cette vision, la fermeture du centre peut être considérée comme une occasion de centrer nos actions sur les jeunes eux-mêmes. L'économie réalisée sur l'entretien du local permettrait d'aider plus efficacement chaque jeune dans sa propre histoire.

Enfin, pour pouvoir aider au mieux les jeunes car les études et la vie coûtent cher, ne serait-il pas judicieux d'envisager des doubles parrainages ? Nous avons conscience que les parrains apprécient l'exclusivité de leur parrainage. Une solution intermédiaire, qu'une petite association comme nous pourrait se permettre, serait que les parrains s'organisent « en famille » ou « entre amis » autour du même filleul. A titre d'exemple, les jumelles Channy et Channa coûtent plus de 300\$/mois, ce qui représente 3600\$/an, leur parrainage est de 700 \$ annuel pour elles deux. La différence est prise sur les dons et les parrainages collectifs.

Notons que les parrainages collectifs demeurent très importants pour l'aide à ceux qui ne sont pas parrainés individuellement.

Après discussion avec les présents, le projet de fermer notre centre de Phnom Penh est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Il est donc décidé :

- De fermer le local de l'association situé à Chhroy Changvar.
- De poursuivre notre aide aux jeunes actuellement soutenu par l'association sous la forme expliquée plus haut.
- De renouveler le contrat de Sovann qui sera le lien entre les écoles, les jeunes, leurs familles et l'association. Il aura toujours en charge les relations avec le ministère des affaires sociales.
- De proposer à Gneup de devenir « famille d'accueil » des jumelles et de les accompagner dans leur quotidien. Elle restera bien sur le lien affectif des jeunes soutenus par l'association.
- De proposer à Chaneth de seconder Tary à Koh Kong dans la gestion de l'orphelinat.
- De mettre un terme aux contrats du professeur d'anglais et de khmer.
- De poursuivre et accentuer notre partenariat avec l'orphelinat de Koh Kong, les bénévoles recrutés pour l'année 2016 le seront uniquement sur Koh Kong.

Fin de la réunion à 16h.